

# *Pour une relance juste : porter attention à la situation des travailleuses et travailleurs*

## MESSAGE POUR LA FÊTE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU 1<sup>ER</sup> MAI 2021

À l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, le *Conseil Église et Société* de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec adresse un message de soutien aux travailleuses et aux travailleurs. Celui de cette année porte l'empreinte de l'épreuve qu'est la pandémie de la Covid-19. Il est animé par la prise de conscience des défis que la relance économique et sociale pose à notre société, à la lumière du message évangélique du Christ Jésus sur la solidarité et la justice.

### **Des emplois durement touchés**

Beaucoup de travailleuses et de travailleurs ont vécu la perte de leur emploi, avec son poids d'incertitude et de détresse. La première priorité du plan de relance attendu consistera certainement à favoriser le retour à l'emploi dans les divers secteurs qui ont été particulièrement ébranlés, tout en offrant des conditions de travail adéquates. Cela doit passer par la hausse du salaire minimum, sans oublier le besoin criant de congés payés pour des raisons familiales ou de santé. Ces défis exigent l'engagement des gouvernants, des employeurs et des syndicats, des citoyens et des membres des communautés ecclésiales.

### **Des milieux de travail particulièrement affectés : santé et éducation**

C'est tout le filet social relié aux soins de santé qui a été remis en question et auquel la relance doit s'attaquer : le système des CHSLD et des résidences pour aînés, la grande pauvreté de l'offre des soins à domicile, les conditions de travail des infirmières et infirmiers, les bas salaires des préposées aux bénéficiaires et à l'entretien, la précarité des personnes migrantes sans statut reconnu occupant les postes de soutien.

Les mesures de relance devront aussi prendre en compte les besoins des enseignantes et enseignants pour soutenir l'entreprise pédagogique durement mise à l'épreuve, faisant sans cesse appel à leur créativité et à leur capacité de soutenir les élèves et leurs parents. Une attention particulière devra être portée aux enfants vivant avec des difficultés d'apprentissage ou un handicap.

### **La transformation du travail : télétravail et santé mentale**

Le télétravail est sans doute là pour rester, mais il faudra prévoir des mécanismes adéquats pour en diminuer les effets négatifs. On le fera en appuyant la mise en place de lieux et d'horaires adaptés, favorisant les interactions sociales au profit de la santé mentale des personnes.

## Pas de retour à la situation d'avant la crise

La reprise économique ne doit en aucun cas signifier le retour à la situation antérieure à la pandémie, qui était marquée par des inégalités croissantes. Elle ne devra surtout pas nous faire oublier les personnes qui seront laissées sans travail, sans épargne et sans espoir.

Beaucoup d'organismes et de chercheurs proposent que seul un programme de revenu citoyen garanti serait apte à s'attaquer à ce phénomène. Nous croyons aussi qu'il est temps aujourd'hui, au Québec, de considérer sérieusement l'implantation du revenu minimum garanti.

## Des priorités d'action pour une relance juste

**La relance** juste passera par une vraie reconnaissance de la dignité et du travail des personnes, majoritairement des femmes, qui font vivre les services publics à tous les échelons.

**La relance** économique devra passer par l'amorce rapide d'une transition énergétique porteuse de justice environnementale, basée sur le respect des droits des travailleuses et des travailleurs dont l'emploi est touché.

**La relance** de notre vie collective passera aussi par le maintien et le développement d'un solide filet social qui permettra à nos communautés de faire face aux crises à venir.

**La relance** attentive à la dignité des personnes, des communautés et de notre Maison commune devra être le fruit d'une approche concertée avec tous les acteurs de la société civile. Nous invitons plus particulièrement les communautés chrétiennes à développer des partenariats dans leurs milieux et à participer activement à cette concertation pour préparer l'avenir.

En cette année que l'Église catholique consacre à saint Joseph, époux de la sainte Mère de Jésus et compagnon des travailleurs, nous pouvons nous unir à cette prière du pape Pie XII adressée à saint Joseph : *Soyez avec nous dans nos moments de prospérité, quand tout nous invite à goûter honnêtement les fruits de nos fatigues; mais soutenez-nous dans les heures de tristesse, alors que le ciel semble se fermer pour nous et que les instruments du travail eux-mêmes paraissent se rebeller dans nos mains.*

***Il y a urgence d'agir,  
ensemble!***

---

Un message du conseil Église et Société  
de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec.

SOURCE:  
Simon Labrecque, secrétaire du conseil Église et Société  
514 274-4323 poste 228 [slabrecque@evequescatholiques.quebec](mailto:slabrecque@evequescatholiques.quebec)

